

Houyet - Opération de Développement Rural

Upigny, AMDM, le 28 avril 2021.

**Compte-rendu de la réunion de la CLDR (visioconférence)  
Le 27 avril 2021**

**Membres présents :** *Hélène Lebrun (présidente), Etienne Marot, Guillaume Raty, Thierry Daron, Ludivine Rosière, Jacques Lebrun, Jean Lefebvre, Pauline Lefebvre, Julien Lissoir, Marie-France Declaye, Anne-Marie Debruyne, Jacques Stassin, Thomas Rouard, Brigit de Busscher, Dominique Colaux, Jean-Claude Claes, Pascale Declaye, Edith Golinvaux, André Loute, Nicolas Rouard, Christine Streignard, Guillaume Toussaint, Isabeau Wyeme.*

**Invités :** *Margot Jadoul (pour le PCS de Houyet) et Sandrine Lissoir (échevine du Tourisme et de la Culture)*

**Pour l'Administration communale :** *Arnaud Saussez*

**Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :** *Katty De Groote, Anne-Marie De Moor*

**Excusés :** *Pascale Declaye, Sabrina Joissains, Guillaume Toussaint, Jean Gillard, Jean-Yves Pirotte, Michael Daron*

**Absents et non -excusés :** *Philippe Mertens, Suzanne Arnould, Caroline Brot, Maurice Geeroms, Geneviève Godfrin, Quentin Hyat, Jean-Michel Jadoul, Robert Jaminon, Pierre Ledent, Pierre Mairiaux, Corine Matz, Denis Moïse, Lionel Plaquette, Geneviève Taziaux, Sabine Van De Voorde*

**1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 janvier 2021**

Le compte rendu est approuvé sans remarque.

**2. Présentation et approbation du nouveau ROI**

La CLDR parcourt le nouveau modèle de ROI en réunion.

Ce nouveau ROI sera commun à toutes les CLDR. Les principaux changements par rapport au précédent règlement de la CLDR de Houyet sont les suivants :

- **Réserve de recrutement** : tout habitant de Houyet peut poser sa candidature à tout moment. S'il n'y a pas de place vacante qui lui convienne, sa candidature est versée dans une réserve de recrutement. Dès qu'une place se libère, la personne est contactée pour voir si elle est intéressée.
- **Démissions des membres** : Si un membre est absent à 3 réunions consécutives (excusés ou non), la commune lui envoie un courrier afin de lui demander s'il souhaite poursuivre son mandat. Si un membre est absent à + de 75% de réunions (ou excusé sans motif valable) sur 2 années consécutives, il est d'office démissionnaire.
- **Convocation** : Dans les 10 jours ouvrables; d'initiative communale ou à la demande d'1/3 des membres.
- **Ordre du jour** : Un point divers obligatoire
- **Compte-rendu** par un rapporteur désigné.

La CLDR souhaite que l'on ajoute que le rapporteur désigné pour toutes les réunions est l'agent de développement de la FRW

- **Les actions menées au nom de la CLDR ou d'un GT de la CLDR** se font en avec l'accord préalable de la CLDR/GT
- Le **quorum** de participation à 50% (hors quart communal) est nécessaire pour valider une décision importante. S'il n'est pas atteint, report à 15 jours sans quorum pour valider une décision. A Houyet, cela signifie qu'il faut 15 membres hors quart communal.
- Respect du **Règlement Général sur la Protection des Données** (RGPD) (art. 22)

⇒ Le nouveau ROI est approuvé moyennant le petit ajout ci-dessus.

### 3. Présentation du projet « Budget participatif »

De plus en plus de communes se lancent dans des démarches de budget participatif. C'est un dispositif qui permet d'inclure les citoyens et les associations dans l'allocation d'une partie du budget communal. Au-delà de l'implication directe du citoyen dans le choix de l'affectation d'une partie du budget communal, ce dispositif vise également à répondre :

- au renforcement de la participation citoyenne ;
- à améliorer le cadre de vie de la commune dans l'intérêt général et de manière durable ;
- à mettre en œuvre des actions répondants aux objectifs définis dans le Programme.

Les élus invitent donc les habitants et les associations locales à proposer des idées pour leur commune puis à choisir, ensemble, le ou les projets qui seront financés.

Tous les deux ans, les communes pourront bénéficier d'un subside pour leur mise en place, si elles en font la demande (pas d'obligation). Pour chaque euro investi par la commune, la région octroiera 1€, avec un montant maximum de 10.000€.

Pour obtenir ce subside, la Commune sera dans l'obligation d'utiliser les documents fournis par la Région (Règlement, formulaire de candidature et grille d'évaluation des projets). Ceux-ci ne sont pas encore disponibles.

Les Communes accompagnées par la FRW peuvent bénéficier gratuitement de la mise à disposition de sa plateforme de consultation citoyenne pour organiser ce budget participatif <https://participation.frw.be/>. Plusieurs communes l'ont déjà utilisée (Assesse, Gembloux, Perwez,..) La CLDR reçoit des informations sur l'exemple de Fernelmont (voir [https://participation.frw.be/fr-BE/projects/budget\\_participant\\_2020-1](https://participation.frw.be/fr-BE/projects/budget_participant_2020-1)).

Le Collège de Houyet a mis 10.000 euros au budget et souhaiterait proposer au Conseil communal de lancer la démarche et de demander les subsides de 10.000 euros, ce qui ferait un budget total de 20.000 euros.

NDLR : Pour rappel, les objectifs du PCDR de Houyet auxquels les projets devront répondre sont :

- Protéger et mettre en valeur les patrimoines bâti, naturel et culturel
- Renforcer et développer qualitativement les équipements et produits touristiques existants et en créer de nouveaux
- Intensifier la promotion, la communication et les partenariats dans les domaines du tourisme et de l'environnement
- Gérer l'urbanisation pour conserver une consommation parcimonieuse et réfléchie du territoire
- Encourager le maintien et la création d'activités économiques
- Intégrer les préoccupations énergétiques dans le quotidien des Houyetois
- Contribuer à l'accessibilité des logements
- Mener une politique globale et cohérente en faveur des usagers doux
- Sécuriser les villages, notamment les entrées et les traversées par les routes régionales
- Développer les services de mobilité et les possibilités de liaison entre les villages
- Développer les services de proximité et leur accès au plus grand nombre
- Encourager le raffermissement des liens sociaux et la participation de tous à la vie communale
- Renforcer le soutien aux associations, leviers d'intégration et de solidarité

### **Questions / Réponses:**

*Q : Comment rentrer les projets ?*

R : Dès que le Conseil aura décidé de lancer la démarche et que l'opération sera lancée, les porteurs de projets pourront se procurer un formulaire à compléter pour déposer le projet. De l'expérience fernelmontoise, il est recommandé de prévoir une pré-analyse du dossier par un agent communal.

*Q : Les ASBL peuvent-elles rentrer des projets ?*

R : Oui, ASBL ou groupements d'au moins 5 habitants

*Q : Qui sélectionnera les projets à Houyet ?*

R : Rien n'a encore été prévu concernant le comité de sélection. A Fernelmont, le comité est composé de :

- 4 membres du conseil communal (1 pour chaque groupe politique)
- 1 membre de l'administration communale
- 1 membre de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW)
- 2 membres de la commission locale de développement rural (CLDR)
- 1 membre du conseil consultatif des aînés (CCA)
- 1 membre de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM)

Plusieurs participants trouvent la démarche intéressante et se réjouissent que cela puisse démarrer. Aucun avis négatif n'est formulé.

Les membres de la CLDR souhaitent déjà en parler autour d'eux. Etant donné que monter un projet prend du temps, cela permettrait aux futurs porteurs d'y réfléchir.

Il faudra une bonne communication au lancement du projet.

#### **4. Etat d'avancement des projets en convention**

Pour des détails sur la procédure de suivi d'une convention « développement rural », voir le tableau en annexe.

##### **4.1. Aménagement de la ferme du moulin de Wanlin**

L'avant-projet a été approuvé. L'auteur de projet travaille sur les métrés et le cahier des charges. La Commune va introduire la demande de permis. Dès que le dossier « projet définitif » sera terminé, la Commune pourra l'envoyer pour accord au SPW.

#### 4.2. Aménagement des entrées de village avec un aspect identitaire

Lors de sa réunion précédente, la CLDR a proposé les lieux où effectuer un aménagement pour marquer l'entrée de village (cf. compte rendu de la réunion du 13 janvier). La fiche projet est en cours d'actualisation et va faire l'objet d'une demande de subsides prochainement.

#### 4.3. Aménagement du tronçon communal de la liaison lente entre Beauraing et Wanlin

Il s'agit d'un projet transcommunal dont la Commune de Beauraing est chef de file, le tronçon le plus long étant sur son territoire. La fiche projet a été actualisée et a fait l'objet d'une demande de subsides. Les Communes attendent la convention signée par la ministre Tellier. Quand elles l'auront, un auteur de projet pourra travailler sur un avant-projet. Celui-ci sera soumis à la consultation de la CLDR.

La CLDR n'émet aucune question ni d'avis sur ce point.

### 5. Suivi des groupes de travail

#### 5.1. GT « aînés » (présentation par Mme Anne-Marie Debruyne)

Les membres du GT sont: Jean-Claude Claes, Suzanne Arnould, Thierry Daron, Hélène Lebrun, Guillaume Raty, Ludivine Rosière, Arnaud Saussez, Dominique Colaux, Jean-Yves Pirotte, Jacques Stassin, Jean Gillard, Thomas Rouard, Anne-Marie Debruyne.

Le GT s'est réuni à deux reprises.

Première réunion :

- Information sur la mise en place d'un CCCA par Elise Buko de la Province de Namur
- Proposition : analyser les besoins et difficultés des aînés

Deuxième réunion :

- Analyse d'une proposition de questionnaire
- Proposition des modes de diffusion du questionnaire

Concernant la mise en place d'un conseil communal consultatif des aînés, il n'y a pas encore eu de décision.

Le GT propose que le questionnaire permette de répondre aux deux questions :

- Qu'est ce qui est disponible aujourd'hui ?
- Quels sont les besoins supplémentaires ?

Il suggère un questionnaire :

- Avec des questions simples

- Max recto-verso
- Structuré par thème : santé, loisirs, mobilité, etc.

Il serait transmis aux plus de 65 ans, sans obligation d'y répondre :

- Disponible sur internet : lien sur le site Houyet.be
- Envoi personnalisé par la poste
- Disponible dans le prochain bulletin communal

Le questionnaire devrait être retourné pour le 15 août auprès de :

- Arnaud Saussez
- Des personnes ressources (CPAS, MM, etc.)
- Des membres de la CLDR: une personne-relais dans son village

Ensuite le GT se chargerait d'analyser les réponses et de proposer ce qui pourrait être mis en place. Le Collège pourra prendre les décisions sur base de ces idées.

Les participants insistent sur l'importance de leur rôle pour distribuer le questionnaire, expliquer son objectif positif, rassurer les aînés.

### **5.2. GT « gestion des salles communales et maisons de village »**

Ce groupe est issu du GT « culture et associations » qui est dissous et scindé en deux.

Les personnes inscrites sont: Jean Lefebvre, Dominique Colaux, Thomas Rouard, Jacques Stassin, Maurice Geeroms, Jean Gillard, Thierry Daron. Toute personne intéressée peut encore s'y inscrire.

Sa mission sera, dans un premier temps, de travailler sur une proposition de sondage auprès des gestionnaires de MV

Aucune date n'est encore fixée. La CLDR en sera avertie.

### **5.3. GT « Activités culturelles, sportives, artistiques pour tous »**

Ce groupe est issu du GT « culture et associations » qui est dissous et scindé en deux.

Les personnes inscrites sont: Jean-Claude Claes, Geneviève Taziaux, Michaël Daron, Pauline Lefebvre, Dominique Colaux, Thomas Roard, Robert Jaminon, Jean-Michel Jadoul, Jean Gillard, Jacques Stassin. Toute personne intéressée peut encore s'y inscrire.

Sa mission sera de proposer l'organisation d'activités culturelles, sportives, artistiques pour tous (échanges de savoirs, activités adaptées à chaque génération, activités intergénérationnelles, rencontres conviviales, échanges entre les habitants des différents villages...)

Aucune date n'est encore fixée. La CLDR en sera avertie.

#### 5.4. GT « chemins et sentiers »:

Ce GT sera organisé en collaboration avec l'Office du tourisme.

Les personnes inscrites sont: Geneviève Taziaux, Michaël Daron, Brigit De Busscher, Jean Lefebvre, Nicolas Rouard, Etienne Marot, Jean-Michel Jadoul, Sabina Joissains. Toute personne intéressée peut encore s'y inscrire.

Sa mission sera de proposer des entretiens, réouvertures et suppression de chemins et sentiers.

Aucune date n'est encore fixée. La CLDR en sera avertie. L'idéal serait de pouvoir organiser la réunion sur le terrain. Si le groupe ne dépasse pas 10 personnes, cela pourrait se faire dès à présent.

#### 5.5. GT « biodiversité »:

Il s'agit du GT « verger » rebaptisé, afin d'étendre son champ de réflexion à toutes les actions en faveur de la biodiversité. En effet, la Ministre Tellier vient de lancer un appel à projet intitulé « BiodiverCité ». Un vademecum complet est accessible sur <http://biodiversite.wallonie.be>

Les communes peuvent obtenir 10.000 Euros en faveur d'actions favorisant la biodiversité. Elles peuvent aussi demander 2000 euros pour organiser une semaine de l'arbre. Les dossiers doivent être rentrés par les Communes pour le 30 juin 2021. Le Collège a déjà des pistes d'actions qui pourraient faire l'objet de fiches et souhaite obtenir l'aide d'un GT.

Les personnes inscrites sont: Michaël Daron, Sabrina Joissains, Guillaume Raty. Toute personne intéressée peut encore s'y inscrire. Il faudrait y adjoindre des personnes compétentes en matière de biodiversité telles que des membres d'associations environnementales (Natagora, Ligue royale belge de protection des oiseaux, contrat de rivière, etc.)

La date fixée pour réunir le GT est **le 2 juin**. La CLDR est invitée à en parler autour d'elle.

La CLDR suggère d'inviter les comités de parents des écoles et le DNF.

Il est toujours possible de s'inscrire à un groupe de travail. Les personnes intéressées doivent envoyer leur candidature à Arnaud Saussez ([arnaud.saussez@houyet.be](mailto:arnaud.saussez@houyet.be)) en mentionnant le GT dans lequel ils souhaitent participer.

Un doodle sera envoyé aux inscrits afin de fixer une date qui pourra convenir à la majorité.

#### 6. Proposition d'un nouveau groupe de travail « charte de convivialité »

Par le passé, la Commune a rédigé une charte de convivialité. La volonté du Collège est de l'actualiser avec les problématiques actuelles (tourisme, voisinage, lien avec l'agriculture, ...). Il souhaite travailler avec la commission agricole et un GT mis en place par la CLDR.

Les membres qui souhaitent s'y inscrire sont invités à se manifester auprès de Arnaud Saussez. Aucune date n'est encore fixée. La CLDR en sera avertie.

## 7. Divers

Mr Jean Lefebvre signale deux problèmes :

- Des chemins à réhabiliter entre Ciergnon et Fenffe (chemin de Messe et chemin des morts) : A part du raclage de schiste, qui devrait être confié à une entreprise, la Commune pourrait se charger des travaux. Il faudrait associer la Donation et l'office du tourisme. Mr Lefebvre est disponible pour une visite de terrain.
- Un problème de places de stationnement à l'église de Ciergnon : les places actuelles sont occupées par les habitants des maisons riveraines. Une solution pourrait être d'aménager des places de stationnement sur le terrain derrière le monument. Un simple empiérement suffirait. Il faudrait voir qui est propriétaire : Commune ou Fabrique d'église.

Les représentants du Collège prennent bonne note de ces informations.

**Prochaine réunion de la CLDR : la réunion devrait être organisée en juin.**

**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !**

Katty De Grootte (FRW) : [k.degrootte@frw.be](mailto:k.degrootte@frw.be)

Arnaud Saussez : [arnaud.saussez@houyet.net](mailto:arnaud.saussez@houyet.net) ou 082 67 69 67

## Annexe : Suivi d'un projet subsidié en développement rural

juin

